

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 34 (1896)
Heft: 14

Artikel: Problème
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-195491>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

compto et se le n'avai pas atant de malice que bin dai z'autrès que y'a, n'étai pas de sa faute. La pourra drola s'étai z'ao z'u rontu la copetta ein sè rebedoleint avai lè z'égras d'ao gue-latà, et quand cein s'étai bin gari, ne le put jamé remarts dè sorta et le cliotsivè tot bas, que l'étai vito reindiai quand le dévessai allà decé delé; mà coumeint l'avai apprài lo meti dè tailleusa, n'avai pas faute de tant corattà, et le restavè à l'hotò.

Quand furont à l'état civi po sè marià et que lo Pétabosson l'ao z'u liaisu la loi iò sè dit: «La femme suivra son mari partout...» la pourra pernetta, qu'avai prào dè toupet, lai copè lo subtil tot franc et lai fà: «Ditès-vai, monsu, ne porrià vo pas cein tsandzi, se vo plié, kà jamé dè la via, avoué ma tsamba, ne su dein lo cas dè sàidre Gabri, qu'est postillon.»

— Caise-tè, fòula! lai fà Gabri, ein la busseint d'ao càodo, te restéré à l'hotò, et quand la pernetta a vu que ti lè z'autro rizont, le n'a perein de et on a fini dè lè marià.

Mâchoire de poche. — Tenez-vous bien, messieurs les dentistes, voici une concurrence sérieuse faite aux rateliers artificiels. Le journal la *Nature* nous donne le dessin et la description d'un petit instrument destiné à rendre de réels services aux personnes qui n'ont que de mauvaises dents et ne digèrent que difficilement.

L'instrument, qui a la forme d'une cisaille, se compose de 6 ou 8 petites lames d'acier adhérentes à deux branches en aluminium. Ces lames s'entrecroisent entre elles et remplissent, en fonctionnant, l'office d'une mâchoire; comme les incisives et les molaires, elles coupent ou broient en même temps. Le maniement en est simple; en quelques secondes on peut réduire sur une assiette, au moment de la manger, la viande à l'état de pulpe, aussi fine qu'on le désire; la facilité avec laquelle on peut porter sur soi ce petit instrument, renfermé dans un étui, en fait une véritable mâchoire de poche.

Tels sont les détails que nous empruntons à la *Nature*, et qui feraient croire que nous ne tarderons pas à voir, à table d'hôte, à côté de chaque couvert, ce petit *hâche-viande* mis à la disposition des pauvres édentés, comme les casse-noisettes utilisés au dessert.

Un costume léger. — A propos du concours général des classes de danse qui a eu lieu dernièrement à Paris, la *France* nous donne ces curieux renseignements sur le costume d'une première danseuse ou d'une étoile. La composition de ce costume est la suivante:

Un maillot de soie rose pâle, cinq petites jupes de gaze ou de mousseline blanche, une paire de souliers très découverts, un corset.

Et sait-on quel est le poids exact de ce léger costume, plutôt déshabillé qu'autre chose?

Le maillot pèse 17 grammes, les petites jupes de gaze (tutu) 25 grammes et demi, les souliers 21 grammes, et le corset (en réalité simple corcelet de taille) 22 grammes et demi. Soit au total 76 grammes, — le poids de trois pièces de cent sous environ.

A l'occasion de la représentation du drame de Guillaume-Tell joué dernièrement sur notre scène, on nous rappelle une jolie anecdote. Vers la fin du siècle passé, on joua au Théâtre-Français *Guillaume-Tell*, tragédie par Lemaître, d'un intérêt soutenu, et qui respire partout l'amour de la liberté. On y remarque des vers magnifiques. Plusieurs passages sont aussi bien pensés que bien écrits. Ainsi, Tell, faisant le sacrifice de sa vie, dit à Melchthal:

Sans dédaigner l'éclat qui suit la renommée,
D'un plus pur sentiment mon âme est enflammée.
On a trop préféré la gloire à la vertu:
De quelque éclat qu'un nom puisse être revêtu,
Je ne m'occupe point de cet espoir frivole.
Amis, pour mon pays tout entier je m'immole;
Qu'importe que je sois chez la postérité?
Nous affranchir, voilà notre immortalité.

Que si de grands desseins par nos mains s'accomplissent,
Que la Suisse soit libre et que nos noms périssent!

Les Suisses alors en garnison à Paris, heureux de voir mettre au théâtre les héros de leur indépendance, se déclarèrent pour la pièce d'une façon très flatteuse.

Sophie Arnould, cantatrice célèbre de l'époque, et très connue par ses bons mots, assistant à une représentation et ne voyant presque partout dans la salle que des Suisses, lesquels, en qualité de soldats, ne payaient que demi-place, dit à quelqu'un qui l'accompagnait: «On dit ordinairement: Point d'argent, point de Suisse; mais ici il y a plus de Suisses que d'argent.»

Vieux et vieille.

Lorsque, par soixante ans, ma sagesse affermie
N'a plus pour les amours qu'un sourire moqueur,
Voilà que je rencontre une première amie
Dont l'image dormait au profond de mon cœur!

Je ne sais trop comment je vins à reconnaître
Sous les besicles d'or à cheval sur son nez,
L'œil où ma jeune ardeur, un jour avait dû naître;
Astre qui lui versa des rayons fortunés.

Nous fîmes les propos que partout l'on essuie,
Honteux de nous revoir courbés et tremblotants;
Nous parlâmes beaucoup du beau temps, de la pluie.
Hélas! nous ne parlions jadis que du beau temps!

Nos cœurs, pleins autrefois, alors se trouvaient vides,
Comme deux vieux autels où s'éteignit le feu;
Moi je comptais ses dents; elle comptait mes rides;
Elle en trouvait plusieurs; moi j'en trouvai fort peu.

Je cherchai vainement sur son pâle visage
Une joue où la pêche étala sa fraîcheur,
Des contours que le temps foula sur son passage,
Et la place où ma lèvre effleura leur blancheur.

Mais émus tous les deux, pourtant nous nous quit-
[tâmes,
Car de nos jours passés, les soleils s'éveillaient;
On se serra la main et puis nous la portâmes
A nos yeux moins éteints où des larmes brillaient.
J. PETIT-SENN.

Recette.

Gigot de mouton dans son jus. — Mettez-le dans une casserole avec un peu de beurre et faites-le revenir jusqu'à ce qu'il ait pris belle couleur. Ajoutez un bouquet garni et de l'ail, puis mouillez de cinq ou six cuillerées d'eau dans lesquelles vous aurez mélangé une demi-cuillerée à café de Liebig. Laissez cuire doucement le gigot pendant quatre ou cinq heures, suivant la grosseur, et en le retournant de temps en temps. La cuisson terminée, retirez, dégraissez et dressez sur un plat; dégraissez la cuisson et passez au tamis en versant sur le gigot que vous aurez préalablement recouvert de quelques petites parties d'extrait de viande en les étalant, ce qui donnera un certain corps à votre sauce.

Problème.

Six amis ont fait ensemble une mise de 150 fr. à la loterie. Le deuxième et le troisième ont mis à eux deux une somme égale à celle qu'a mise le premier. En multipliant successivement la mise du premier par celle du deuxième et par celle du troisième et en retranchant de la somme des deux produits la mise du quatrième, on a pour résultat 1,262 fr. La mise du cinquième est double de celle du troisième, et celle du sixième, qui est égale aux deux tiers de celle du premier, est à la somme de leur gain comme 4 à 925. On veut connaître la mise et le bénéfice de chacun.

Boutades.

— Maman! C'est indigne, c'est la plus grande des insultes!

— Qu'est-ce qu'il y a, ma fille?

— Pense! Mon fiancé vient de me retourner ma photographie, en mettant sur le paquet: «Echantillon sans valeur».

Joseph et Augustine sont fiancés et vont à l'église pour se confesser. Joseph sort le premier du confessionnal, Augustine s'empresse de s'y agenouiller.

— Faites-moi votre confession, lui dit le prêtre.

Augustine timidement:

— Oh! c'est tout à fait la même que celle de Joseph!

Dans un lycée de demoiselles:

— Qu'est-ce que c'est qu'une périphrase?

— C'est le cycle circonlocutoire d'une sonorité oratoire, comportant un atome d'idéalité perdu dans une profondeur verbale.

— Merci. (A part). Toi, si jamais j'tépouse!..

Dans le bureau de rédaction d'un journal entre brusquement un homme à l'air colére; reconnaissant le rédacteur, il se met à l'invectiver et même à le frapper...

— Monsieur, vocifère le journaliste, de quel droit?...?

— J'ai lu dans votre journal de perfides allusions sur ma personne...

— Vous avez lu! vous avez lu! vous n'avez rien lu du tout, vous ne savez pas lire?

— Comment cela? vous dites que je ne sais pas lire?

— Non, monsieur, ce qui me le prouve, c'est que sur la porte du bureau, voyez! il est écrit:

«Entrez sans frapper!»

Une servante remet à sa maîtresse le mémoire de ses achats pendant le mois écoulé. Comment, dit la maîtresse, en ouvrant de grands yeux, il y a pour trente francs de lait!..

— C'est vrai, madame, mais il n'y a rien qui monte comme le lait.

Un Anglais voulait épouser une charmante personne, mais elle refusait constamment son consentement. Comme elle paraissait l'aimer, il lui demanda avec tant d'insistance le motif de ses refus, qu'elle finit par lui avouer que par suite d'un accident elle avait dû se faire couper une jambe et la remplacer par une jambe mécanique, et qu'elle redoutait que cela ne refroidît sa tendresse. L'Anglais protesta que ce fait ne changerait en rien ses sentiments; mais elle resta inflexible.

Alors l'Anglais, prétextant un voyage, vint à Paris et se fit couper une jambe. Lorsqu'il fut guéri, il retourna à Londres et alla trouver la demoiselle qui fut si touchée de ce trait qu'elle consentit enfin au mariage.

Quelqu'un devant qui on racontait cette anecdote dit: «C'est certain, je les ai beaucoup connus, à preuve que tous leurs enfants sont nés avec une jambe de bois.»

OPÉRA. — L'ouverture de la saison d'opéra aura lieu mardi 7 avril, par la représentation de *Faust*. Nous venons de recevoir le tableau de la troupe, dont la plupart des artistes ont chanté, cet hiver, au *Grand théâtre des Arts de Rouen*, l'un des plus importants de France. Le répertoire, composé par les soins de M. Scheler, aura l'attrait de plusieurs œuvres nouvelles ou rarement jouées jusqu'ici dans notre ville. Espérons que les grands sacrifices faits par notre directeur pour nous procurer cette troupe, qu'on dit excellente, seront récompensés par le bienveillant concours du public.

L. MONNET.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.